



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



\*11063264\*



13-04-2011

Greffe

N° d'entreprise : 0423 394 805

Dénomination

(en entier) : **"HENNEN ASSOCIATES"**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE

Objet de l'acte : **Nominations statutaires**

Extrait du procès de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2011

.../...

Par vote spécial et à l'unanimité, l'assemblée donne décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2009/2010.

Le mandat des administrateurs venant à échéance, l'assemblée décide à l'unanimité de les renommer pour un nouveau terme de six ans venant à échéance à l'assemblée générale de 2017 :

- Monsieur Georges HENNEN domicilié Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE ;
- Madame Najia EL KHAYAT domiciliée Havelange, 40 à 4920 AYWAILLE ;
- Monsieur Hakim HENNEN domicilié Boulevard Frère Orban, 8/31 à 4000 LIEGE.

Monsieur Georges HENNEN conserve la délégation journalière et tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

Georges HENNEN  
Administrateur délégué.

Déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2011.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/04/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature